

Paris X-Nanterre - L1 - mai 2008 - dissertation ou consultation

Par **Visiteur**, le **23/06/2008** à **23:36**

1-Les pouvoirs réciproques (et pas respectifs) du Parlement et du Conseil Constitutionnel

2-Vous êtes parlementaires et allez voter le projet de révision constitutionnel. Sous forme de dissert, vous expliquerez pourquoi vous voteriez pour ou contre cette réforme. (Pas d'abstention possible ;p)

4 pages MAXIMUM.